

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - Mme KOENDERS (pouvoir Mme POPARD) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

**Membres absents** :

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### Vente aux enchères de vins de Bourgogne propriétés de la Ville - Versement des bénéfiques au Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur Millot, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Comme de très nombreuses villes en France, la Ville de Dijon, capitale des vins de Bourgogne, a toujours possédé une cave composée de bouteilles destinées à la consommation courante lors de manifestations, ou à être offertes, pour les meilleures d'entre elles, à ses invités prestigieux.

A défaut d'être consommées, nombre de ces bouteilles ont vu leur qualité et leur présentation s'altérer. Néanmoins, elles conservent un caractère exceptionnel et peuvent présenter un intérêt tout particulier pour les amateurs et les collectionneurs.

Aussi, la Municipalité a-t-elle procédé, le dimanche 27 janvier 2013, à la vente aux enchères d'environ 3500 bouteilles de la cave de la Ville.

L'expertise de ces bouteilles a été réalisée par un expert indépendant, Monsieur Pascal Kuzniewski de la société Vin Vino Veritas, sise 489, route des oliviers à Mougins, qui en a fixé le prix d'appel.

Les mandataires ayant procédé à la vente aux enchères étaient : Sadde, commissaires-priseurs 13, rue Paul Cabet, à Dijon et Maître Sylvain Gautier, étude - maison des ventes 122, avenue Victor Hugo, à Dijon.

Grâce au succès rencontré par cette manifestation et au public venu en nombre pour y assister, le montant des adjudications encaissées lors de la vente s'est élevé à 151 620 €.

Le but de cette vente aux enchères n'étant pas lucratif, il est proposé de reverser son bénéfice au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon afin d'abonder le fond dédié aux aides dites de secours, attribuées aux personnes en difficultés par le biais de la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA).

Seront déduits du bénéfice de la vente les honoraires et frais engagés par les mandataires.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider que le bénéfice de la vente aux enchères de vins de Bourgogne propriétés de la Ville du 27 janvier 2013, sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon pour abonder le fond dédié aux aides dites de secours ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**